

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT AUVENT

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 février.

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Auvent dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Bruno GRANCOING, Maire.

Date de convocation : 06 février 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15.

Présents : 13

Procurations :

Présents : M. Bruno GRANCOING, Maire ; M. Alain DURIS, Mme Sylvie GERMOND, Mme Annie DUCOURTIEUX, M. Daniel DESBORDES, Adjoint.

Mme Sandrine COULON, Mme Jessica GATTE, Mme Muriel HARTWICH, Mme Aurélie GAUMER, M Thomas REVET, M. Thomas PEYRAUD, M. Yoann RUFFEL, M. Éric BOULESTEIX, Conseillers Municipaux.

Absents : Mme Audrey MEUNIER, Mr Alan DUVAL,

Secrétaire de séance : Mme Muriel HARTWICH

OBJET : LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE : FACTURATION DES SACS POUBELLE

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 02 mars 2010 portant tarifs de location de la salle polyvalente pour l'année 2010,

Vu la délibération N°2021-86 du Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2021 fixant le tarif de la redevance ordures ménagères applicable au 1 er janvier 2022,

Considérant le règlement du service de collecte et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes Ouest Limousin approuvé le 22 Décembre 2020,

Vu la délibération 02/2022 fixant le prix du sac poubelle à 2.04 €.

Vu la délibération 17/2023 fixant le prix du sac poubelle à 2.10€.

Considérant la redevance incitative sur le territoire de la communauté de communes Ouest Limousin, fixant le prix du sac à 2.25€.

Il est proposé de facturer les sacs poubelle réglementaires utilisés lors des locations au prix suivant :

* Sac poubelle réglementaire 120 L

2,25 € l'unité

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **D'approuver** la facturation des sacs poubelles réglementaires, à raison de 2,25 € l'unité dans le cadre de la location de la salle polyvalente,

- **De préciser** que la présente délibération complète celle du 02 mars 2010 établissant les tarifs de location.

Fait à Saint-Auvent, le 13 février 2024.

Le Maire,

Bruno GRANCOING

